

FAITS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL

MARS 2025

Notre Conseil exécutif national s'est réuni à Ottawa du 25 au 27 mars 2025. Voici les faits saillants de ses délibérations et décisions.

In memoriam

Le Conseil exécutif national (CEN) a observé une minute de silence pour souligner la perte de membres de la famille du SCFP : Amanda Fawcett, section locale 4701; Brian Biggers, section locale 4370; Moorease « Moe » Scott, section locale 4174; Shaun Scully, section locale 416; Patricia Mack, membre du personnel à la retraite; David Werlin, membre du personnel à la retraite; Philomena « Ena » O'Brien, membre du personnel à la retraite.

Nouvelles vice-présidences régionales

Après les démissions de Frédéric Brisson, vice-président régional, Québec, et de Trevor Davies, vice-président régional, Colombie-Britannique, Fanny Demontigny a été élue vice-présidente régionale, Québec, et Tony Rebelo a été élu vice-président régional, Colombie-Britannique. Les membres du Conseil ont souhaité la bienvenue à Fanny et Tony.

Soutien financier

Le Conseil exécutif national a approuvé 24 demandes de campagnes à frais partagés totalisant 1 821 857 \$, neuf demandes de soutien juridique et d'arbitrage totalisant 256 773 \$ et trois demandes de soutien juridique de la Caisse de grève pour protéger le droit à la libre négociation collective pour un montant de 225 000 \$.

SCFP-Québec – Financement pour la riposte

Le Conseil exécutif national a adopté une motion visant à offrir un soutien financier pouvant aller jusqu'à 500 000 \$ pour riposter à l'attaque lancée par le gouvernement du Québec contre le droit de grève après la présentation, le 19 février, du Projet de loi 89, Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out.

Congrès national de 2025

Notre congrès national aura lieu du 6 au 10 octobre 2025, à Toronto.

Le préavis sera envoyé aux organismes à charte le 10 avril. Il contiendra de l'information sur la marche à suivre pour présenter des résolutions et des amendements aux statuts (qui doivent être reçus au bureau national le 8 juillet); soumettre une demande à la Caisse de participation au congrès et événements nationaux (avec date limite de demande du 6 juin); et présenter des candidatures aux différents prix (avec date limite de mise en candidature du 8 juillet).

Le Conseil exécutif national a aussi nommé Yolanda McClean, Carmen Prefontaine et Ashley Clark à un sous-comité qui examinera les demandes soumises à la Caisse de participation au congrès et événements nationaux et présentera des recommandations au Conseil à sa réunion de juin.

Membres de jurys

Le Conseil exécutif national a approuvé la reconduction de 42 membres de tout le pays qui siégeront aux jurys régionaux, conformément à l'Annexe F des statuts nationaux.

L'Économie au travail

L'économiste principale du SCFP, Angella MacEwen, s'est jointe au Conseil exécutif national pour présenter une mise à jour économique qui incluait une discussion sur les menaces de droits de douane de Donald Trump, les conséquences du démantèlement de ce que l'on appelle des « barrières commerciales interprovinciales » sur certains règlements cruciaux et l'abandon récent du gouvernement fédéral du projet de hausse de l'impôt sur les gains en capital. Ces sujets sont abordés dans la publication trimestrielle du SCFP, *L'Économie au travail*, dont on peut trouver une version téléchargeable de la publication en ligne à <u>L'Économie au travail</u>.

Déclaration de Montréal

Le Conseil exécutif national a officiellement adopté la Déclaration de Montréal, appuyée par les personnes déléguées à la conférence « Bâtir des sections locales fortes » tenue en mars. Le lien vers la Déclaration se trouve ici : <u>Déclaration de Montréal</u>.

Stratégie électorale fédérale

Des élections fédérales auront lieu le 28 avril. Il est évident que la meilleure voie pour les travailleuses et les travailleurs est d'élire le plus grand nombre possible de députées et députés néo-démocrates. Consultez le site scfp.ca/scfp-vote | Syndicat canadien de la fonction publique pour y trouver de fréquentes mises à jour et de nouveaux documents, ainsi que pour savoir ce que vous pouvez faire pour influencer cette élection.

Protéger les travailleuses et les travailleurs de la santé palestiniens et mettre fin à la violence

Le Conseil exécutif national a adopté une motion exigeant des mesures fédérales visant à protéger les travailleuses et les travailleurs de la santé palestiniens et à mettre fin à la violence. Le SCFP publiera une lettre et enverra un communiqué de presse pour demander au gouvernement fédéral d'exiger la libération immédiate de tous les travailleurs et travailleuses de la santé palestiniens en détention; la suppression immédiate des attaques lancées contre les travailleuses et les travailleurs de la santé et les hôpitaux, ambulances et centres de santé, ainsi que contre les travailleuses et travailleurs de l'aide humanitaire; la reddition de comptes en ce qui a trait aux violations du droit humanitaire international et aux droits de la personne; un cessez-le-feu immédiat; et la levée de l'embargo sur la nourriture et autres articles d'aide humanitaire.

:ms/sepb 491